

Compte-rendu de table ronde

dans le cadre de la journée

Violences et rapports de domination en milieu festif

11 avril 2024

Violences en milieu festif : quelles réponses à un phénomène structurel ?

Les intervenant·es

Christophe Denoyelle, directeur de SBS sécurité, société de sécurité spécialisée dans l'évènementiel.

Margaux Gaches-Gallet, chargée de projet et formatrice pour l'association Les Catherinettes.

Adeline Goulven, militante de Nous Toutes Brest, collectif féministe qui intervient entre autres en milieu festif.

Blandine Raitière, coordinatrice de l'orange bleue, collectif de réduction des risques en milieu festif (risques auditifs, liés à la santé sexuelle et aux consommations de substances psychoactives).

Louisa Weisbeck, chargée de communication au festival des Papillons de nuit et également référente sur les questions d'égalité.

L'émergence et la prise en compte des violences sexistes et sexuelles dans les pratiques

Christophe Denoyelle

- ◆ Dans le secteur de la sécurité privée la question des VSS ne semble pas être un sujet globalement
- ◆ Pour les sociétés qui évoluent dans l'évènementiel, comme SBS, c'est devenu un sujet :
 - Cela fait 25 ans que SBS a commencé à travailler en milieu festif, les VSS, même si on ne les appelait pas comme ça, existaient déjà et on y été confronté, c'était une période où la sureté était moins professionnalisée, il n'y avait pas de carte professionnelle. Le sujet était traité selon la sensibilité de chacun-e.
 - En 2010 il y a une professionnalisation, le profil des agents change, ils sont formatés par une formation dans laquelle les VSS n'existent pas, les équipes qui ne sont plus du tout sensibilisées, quand on est face au problème il est mal traité. Certaines sociétés créent un sujet à ce moment-là, en essayant de sensibiliser les équipes.
 - Et puis arrive #metoo et les organisateur·ices décident de s'emparer de ce sujet, avec l'impulsion des organisations de prévention, et vont donc mettre la pression à leurs prestataires.

Blandine Raitière

- ◆ Avant le mouvement metoo on prenait ça comme un vécu individuel et après on a commencé à le voir comme un problème systémique.
- ◆ Cela a provoqué une grosse prise de conscience dans nos équipes, qui ne sont pas spécialisées sur les questions de violences. On s'est donc rapproché d'associations, notamment les Impudentes qui sont basées à Rennes et qui nous ont formé-es.
 - Ecriture de flyers, formations, inclusivité dans la manière d'aborder la santé sexuelle,
 - Construction d'un protocole interne tout récemment :
 - processus de traitement des signalements en interne dans nos équipes (majoritairement composées de bénévoles
 - socle commun dans le processus de décision sur les interventions auprès du public : en milieu légal on recommande un dispositif spécialisé sur les VSS avec une association experte, mais l'OB intervient aussi sur les événements non-déclarés, les free parties, où il y a peu d'associations de prévention des VSS et ce sujet doit être pris en charge.
- ◆ On essaie d'être le plus en lien possible avec les associations de prévention des VSS sur le terrain, aussi parce que ça fait partie des vraies demandes des organisateurices aujourd'hui.

Louisa Weisbeck

- ◆ A l'été 2019 : beaucoup de partages sur les réseaux sociaux de cas de VSS dans des festivals, où des faits de violences n'avaient pas été bien gérés, notamment du point de vue de la communication : « si ça nous arrive, comment on fait » ?
- ◆ Pendant le covid : le ralentissement de nos organisations a permis de se poser sur ces questions mais aussi la prévention, l'accessibilité, le développement durable qui sont des sujets que l'on met parfois de côté parce qu'il n'y a pas de salarié-e dédié-e. On a plus échangé entre festivals, beaucoup de personnes souhaitaient s'emparer du sujet sans savoir comment faire. A partir de là on a commencé à avoir une réflexion plus globale là-dessus.
- ◆ Le CNM a ensuite poussé dans ce sens en organisant des formations et en donnant des aides spécifiques.

Adeline Goulven

Nous Toutes lutte contre les VSS, fait surtout de la prévention, on reste des bénévoles, des mili-

tantes féministes.

- ◆ On réagit aussi à l'actualité, et là il y avait eu ce #balancetonbar et on a donc fait une campagne de prévention dans différents bars pour discuter avec les gérant-es et les employé-es, leur montrer comment ils pouvaient agir.
- ◆ On nous a ensuite proposé de venir à des événements avec les outils montrés dans des bars
- ◆ On a vu un intérêt à être sur le terrain, au contact du public pour la prévention. Cela représente maintenant une grosse part de l'activité de l'antenne brestoise

Margaux Gaches-Gallet

- ◆ Les Impudentes [association rennaise au sein de laquelle Margaux a été bénévole] sont nées en 2017, elles voulaient créer une « safe space » sur les événements, un espace de discussion féministe, notamment grâce à une caravane, une bibliothèque. Elles se sont organisées là-dessus dans un premier temps, et il y a eu la question de la prise en charge qui est venue dans un second temps.
- ◆ Les Catherinettes est une association créée en 2020 à l'initiative de professionnelles du milieu de la culture qui se rendaient bien compte qu'il fallait un dispositif global pour la prévention et prise en charge des VSS, elles avaient déjà en tête l'importance de la coordination des actions avec les agent.es de sécurité, la rdr, les secouristes...

Les enjeux structurels présents et à venir

Louisa Weisbeck

- ◆ Des difficultés en interne : la prise de conscience n'arrive pas de la même manière pour les salarié-es, les bénévoles, les membres du CA. Il est difficile de demander un investissement supplémentaire (formations...) à ces derniers, les bénévoles sont également moins présent-es dans les réseaux nationaux où le sujet est abordé.
- ◆ Une personne a la charge de ces questions mais pas de manière officielle : ce n'est pas écrit dans la fiche de poste, il n'y a pas de temps de travail dédié, avec parfois l'impression que c'est un sujet annexe.
 - Problèmes structurels plutôt liés aux moyens humains : le dispositif reste précaire car il tient à la volonté et la capacité de certaines personnes à le prendre en charge.

Les Petites Voix

Cela fait écho à des constats de l'enquête, ce qui se passe actuellement repose en majorité sur l'engagement personnel et gratuit de quelques personnes et je pense que quand on parle de VSS, de professionnalisation, d'institutionnalisation il y a aussi la question de quelles contraintes et quels outils, quels supports on offre qui est essentielle.

Christophe Desnoyelles

- ◆ dans la formation de base des agents de sécurité qui dure deux mois, la question n'est pas du tout traitée, cela se limite à la question de la dignité dans le code de déontologie.
- ◆ sinon, c'est à l'employeur de prendre en charge la formation de ces agent.es.
 - « pour une structure comme la nôtre, on fait travailler environ 100 personnes par mois, on a 17 CDI, on a 5000 euros de formation pour tout le monde sur une année. On a des remises à niveau, des recyclages obligatoires à faire »
 - La sécurité incendie est normée, la sureté ne répond à aucune règle, il n'y a pas d'effectif en fonction du nombre de personnes présentes. Idem pour la prévention et la réduction des risques, il n'y a pas de réglementation : le législateur devrait se pencher là-dessus.

Blandine Raitière

◆ La réduction des risques est née de l'épidémie du VIH, elle était éminemment militante, elle l'est toujours. Mais en 2004 elle est devenue une politique de santé publique, cela relève maintenant de la responsabilité de l'Etat de financer et de mettre à disposition des ressources pour réduire les risques liés à la consommation de produits, la santé sexuelle, etc. Cela débloque des financements publics, des postes, des outils, de l'harmonisation de pratiques.

→ Un exemple sur la facturation : le dispositif de l'Orange Bleue est financé par l'Agence Régionale de la Santé, qui fournit un forfait budgétaire permettant de ne pas facturer leurs interventions au coût total. Ce n'est pas le cas pour les associations de prévention des violences, ce qui peut créer des incompréhensions chez les organisatrices qui voient une différence de prix, mais pour nous l'ARS prend en charge 90% de la facture.

Margaux Gaches-Gallet

- ◆ Comment avoir un système économique qui permette de pérenniser l'association ?
- ◆ Comment faire comprendre l'expertise, qui n'est pas la même que celle des associations de rdr même si elles sont complémentaires ?
- ◆ Faire reconnaître au niveau politique la pertinence de notre action.
- ◆ Mieux armer, protéger, encadrer les bénévoles notamment grâce au salariat.

L'enjeu du bénévole pour les associations de prévention et les festivals

Adeline Goulven

- ◆ On est considérées comme des bénévoles classiques voire moins bien traitées avec moins d'accès, « on doit rappeler que l'on est des prestataires, que l'on sait ce qu'on fait ».
- ◆ On ne peut pas rembourser les bénévoles présentes pour des logements, on est parfois logées avec les autres bénévoles. Mais être bénévole dans une association de prévention des VSS, faire de l'écoute de victimes de violences ce n'est pas du tout la même implication
- ◆ L'organisation des interventions, la formation demande d'autant plus de temps qu'elle est faite sur le temps libre des bénévoles.
- ◆ On manque de compétences : certaines bénévoles ont une formation en psychologie mais pas toutes, et quand elles ne sont pas là cela manque.

Margaux Gaches-Gallet

- ◆ Dans une association employeuse : plus dur de fidéliser des bénévoles à l'année, d'animer une vie associative à l'année pour avoir des bénévoles qui restent investi-es.

Louisa Weisbeck

- ◆ côté festival : quand on avait sondé les bénévoles du festival (1600 environ) en leur expliquant la démarche du dispositif VSS et en expliquant avoir besoin de bénévoles pour le coordonner (avec une formation), aucun-e ne s'est manifesté-e. Les bénévoles qui viennent depuis longtemps, qui ont l'habitude de postes au bar par exemple peuvent le voir comment quelque chose de trop compliqué, sur lequel ils ne sont pas à l'aise, qui ajoute une charge... En 2022 un dispositif complet n'a pas pu être mis en place par manque de bénévoles. Même en ayant une association spécialisée il y a des difficultés à recruter
- ◆ Ce n'est pas la même chose de faire du bar et de prendre en charge des victimes de violences sexistes et sexuelles.

Les Petites Voix

Ce qui fonctionne avec le bénévolat en milieu festif en général c'est du don contre don : je fais du bénévolat mais après je peux aller profiter de ma soirée. Quand on est bénévole sur de l'accueil de victimes de VSS, aller profiter de sa soirée après avoir vu, entendu des choses, après avoir été sur le qui-vive en permanence c'est dur de sortir de cette posture pour aller s'amuser, voire quasi impossible. Même nous en étant en observation on se posait la question de notre capacité à refaire des festivals de suite en étant là pour s'amuser et sans être hyper-attentives à ce qui se passe en termes de violences.

Coordination et revendications communes

Christophe Denoyelles

◆ Les organisateur-ices doivent être conscient-es de l'ampleur de ce qu'il se passe sur le terrain. Il y a des facteurs de risque liés au milieu festif : il faut créer une culture commune sur ces facteurs, et sur comment les réduire.

◆ Aux organisateur-ices de faire le lien entre sécurité, structures de prévention pour que tout le monde soit à même de réagir : une personne victime peut s'adresser à n'importe qui.

→ Pour les réunions de préparation, les formations et l'accompagnement à la rédaction d'un protocole, l'intérêt est d'avoir tous-tes les acteur-ices de l'évènement qui pourront avoir leur vision propre de la typologie de violence, sur les voies de communication et de circulation des informations, pour se mettre d'accord sur la meilleure manière d'agir collectivement, pour agir vite et être efficaces. Par exemple, les sociétés de sécurité peuvent apporter une expertise sur la typologie des lieux, de la circulation des publics, identifier les endroits qui peuvent poser problème...

→ Ces réunions de préparation doivent inclure les secours, qui manquent d'ailleurs à cette table ronde, en termes de prise en charge leur rôle est essentiel.

Blandine Raitière

◆ Une réunion en amont pour expliciter nos rôles et expertises spécifiques : quand on parle de bad trips, de surdosages une personne peut se montrer violente mais la présence de quelqu'un formé à la réduction des risques est nécessaire car la personne court aussi de gros risques psychologiques.

◆ Sur le moment Il y a beaucoup de situations d'urgence où les expertises croisées sont importantes.

◆ Un bilan collectif et croisé permet de partager les informations et mieux analyser les situations vécues ou observées de différents points de vue.

Louisa Weisbeck

On a aussi fait des fiches pour les bénévoles, pour qu'ils sachent qui fait quoi.

→ C'est un travail fastidieux au début mais au fur et à mesure des années ça deviendra plus simple, surtout si les acteur-ices restent les mêmes. Il est important d'avoir des partenariats sur le long terme.

Les Petites Voix

Pour donner le point de vue des victimes, ce qui nous a frappé c'est la méconnaissance des rôles de chaque structure, les victimes qui en ont parlé à « une bénévole » ne savent finalement pas de qui il s'agissait, quel était son rôle, à qui l'information est remontée. Les personnes risquent de ne pas signaler car elles ne savent pas à qui elles s'adressent et à quoi ça sert.

→ Il faut un dispositif le plus lisible possible en interne et pour le communiquer aux publics

Les revendications collectives à porter sur ces sujets

- ◆ Que le législateur commence à travailler pour uniformiser les pratiques et poser un cadre applicable à tout le monde, pour ne pas dépendre de la volonté individuelle de chacun-e de s'engager ou pas.
- ◆ Une plus grande prise au sérieux du sujet, la création de postes dédiés pérennes avec des personnes formées.
- ◆ Un alignement des pratiques de programmation : c'est inutile de faire venir une association de prévention des VSS si des artistes violents sont amenés sur scène, et c'est la même chose pour les équipes du festival, ce sont des problèmes à régler en premier lieu.
- ◆ Une reconnaissance politique du métier des salariées d'association de prévention des VSS.
- ◆ Une sécurisation du modèle économique des associations.
- ◆ La possibilité de salarier les postes chargés de la prévention des VSS au sein des festivals